

## AVIS DES SOCIETES

### TUNISIE FACTORING

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray 1082-Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2007, la société Tunisie Factoring publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

#### I- Résolutions adoptées :

##### PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et les rapports des Commissaires aux Comptes, sur l'exercice 2007, approuve dans leur intégralité les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

##### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes prend acte des opérations réalisées dans le cadre de conventions approuvées antérieurement et approuve les conventions et opérations conclues au cours de l'exercice 2007 telles que décrites dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

##### TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2007 comme suit :

Bénéfice net de 2007	812 037
Report à nouveau	0
Réserve légale 5%	40 602
<b>Bénéfice disponible (A)</b>	<b>771 435</b>
Premier dividende 6%	600 000
Super dividende 5%	0
Bénéfice à distribuer (B)	600 000
Reliquat (A)-(B)	<b>171 435</b>
Dotation au fonds social	20 000
Report à nouveau	<b>151 435</b>

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne pouvoir au Président Directeur Général, pour fixer la date de mise en distribution.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

##### QUATRIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la remontée dans les fonds propres sous la rubrique fonds propres pour risques généraux bancaires, la provision non affectée s'élevant à un million cent douze mille deux cent quatre vingt deux dinars (1 112 282 DT) figurant aux passifs non courants du bilan au 31 décembre 2007.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

##### CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission à compter de ce jour d'un ou plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas quinze millions (15 000 000) de dinars et donne pouvoir au conseil d'administration de la société pour fixer les caractéristiques et les conditions d'émission et accomplir les formalités y afférentes.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

##### SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer la somme de dix mille (10 000) Dinars, aux membres du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne pour l'exercice 2007 à un montant global de six mille (6 000) dinars.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

#### **HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, nomme dans les termes des articles 15 et 17 des statuts pour une durée de trois (3) ans qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes du douzième exercice (2010) les administrateurs dont les noms sont les suivants :

TUNISIE LEASING  
EUROFACTOR  
Monsieur Mohamed BOURAOUI,  
Monsieur Ahmed ABDELKEFI  
Monsieur Jean-Pierre VAUZANGES

Les administrateurs sus désignés, tous présents ou représentés, déclarent accepter les fonctions d'administrateurs qui viennent de leur être conférés.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

#### **NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, désigne la société AMC ERNST & YOUNG en qualité de Commissaire aux Comptes chargé de remplir la mission qui lui est conférée par la loi et les statuts et ce pour une période de trois (3) ans qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les compte du douzième exercice (2010)

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

La société AMC ERNST & YOUNG, représentée à l'Assemblée Générale Ordinaire par Monsieur Nouredine HAJJI, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et déclare en outre, qu'il n'entre dans aucune des incompatibilités prévues par la loi.

La rémunération du Commissaire aux Comptes sera fixée en conformité avec la législation en vigueur.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

#### **DIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs d'effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régulation.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

## II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

BILAN APRÈS AFFECTATION

(Montants exprimés en dinars)

ACTIFS	Décembre 2007	Décembre 2006	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Décembre 2007	Décembre 2006
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Immobilisations incorporelles	1 435 737	1 409 881	Capital social	10 000 000	4 400 000
Moins : amortissements	(967 415)	(883 122)	Réserves légales	480 602	440 000
	<u>468 322</u>	<u>526 759</u>	Résultats reportés	151 435	5 600 000
			Provisions pour risques généraux	1 112 282	0
Immobilisations corporelles	543 374	457 770	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</b>	<u>11 744 319</u>	<u>10 440 000</u>
Moins : amortissements	(322 943)	(291 649)	Résultat de l'exercice		
	<u>220 431</u>	<u>166 121</u>	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>	<u>11 744 319</u>	<u>10 440 000</u>
Immobilisations Financières	2 963 605	3 664 285			
Moins : Provisions	(530 000)		<b>PASSIFS</b>		
	<u>2 433 605</u>	<u>3 664 285</u>	<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		
Autres actifs non courants	2 013	8 331	Emprunts	791 000	2 373 000
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>	<u>3 124 371</u>	<u>4 365 495</u>	Provisions pour risques et charges	148 825	112 595
			Provisions pour risque général		1 112 282
<b>ACTIFS COURANTS</b>			<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>	<u>939 825</u>	<u>3 597 877</u>
Acheteurs factorés	72 940 439	64 801 725	<b>PASSIFS COURANTS</b>		
Moins : provisions	(1 892 375)	(1 724 039)	Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	28 820 857	22 133 116
	<u>71 048 065</u>	<u>63 077 687</u>	Autres passifs courants	1 739 062	1 440 307
Autres actifs courants	612 745	695 002	Concours bancaires et autres passifs financiers	31 993 519	32 317 172
Placements et autres actifs financiers	450 000	1 400 000	<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>	<u>62 553 439</u>	<u>55 890 595</u>
Liquidités et équivalents de liquidités	2 402	390 288	<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<u>63 493 264</u>	<u>59 488 472</u>
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<u>72 113 212</u>	<u>65 562 977</u>	<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<u>63 493 264</u>	<u>59 488 472</u>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<u>75 237 583</u>	<u>69 928 472</u>	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<u>75 237 583</u>	<u>69 928 472</u>

## III - L'état d'évolution des capitaux propres.

	Capital social	Réserve légale	Résultats reportés	Provision pour risques	Résultat de la période	Total
<b>Solde au 31/12/2007 Avant affectation</b>	<b>10 000 000</b>	<b>440 000</b>	<b>0</b>	<b>1 112 282</b>	<b>812 037</b>	<b>12 364 319</b>
Affectation des résultats 2007						
Réserves		40 602			(40 602)	0
Dividendes distribués					(600 000)	(600 000)
Dotation pour fonds social					(20 000)	(20 000)
Résultats reportés			151 435		(151 435)	0
<b>Solde au 31/12/2007 après Affectation</b>	<b>10 000 000</b>	<b>480 602</b>	<b>151 435</b>	<b>1 112 282</b>	<b>0</b>	<b>11 744 319</b>